

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE LITORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

COMMUNE DE MOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

LITORAL REGION

MOUNGO DIVISION

MOMBO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Action Nouvelle pour le Développement Durable (AND2)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



AND2



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	4
RESUMÉ EXÉCUTIF	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	8
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES FIGURES.....	11
LISTE DES PHOTOS.....	12
 INTRODUCTION GÉNÉRALE	 13
 CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	 Erreur ! Signet non défini.
I.1 Plan d'échantillonnage	Erreur ! Signet non défini.
I.2 Réalisation proprement dite de l'enquête	Erreur ! Signet non défini.
 CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOMBO	 23
II.1 Présentation de la commune.....	23
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	30
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	33
 CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES.....	Erreur ! Signet non défini.
III.1 Description de la population enquêtée.....	37
III.2 Approvisionnement en eau potable	40
III.3 Services de santé	60
III.4 Services de l'éducation	70
III.5 Fourniture des services communaux	85
 CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	 Erreur ! Signet non défini.
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	94
 CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	101
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard.....	102
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements.....	129

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une initiative des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à :

- (i) apprécier l'action publique ou amener les acteurs publics à rendre compte de leur intervention locale aux populations ;
- (ii) apprécier la pertinence des Projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ;
- (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés ;
- (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

Cette initiative est un important outil d'aide à la décision. Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction des ménages de la Commune sur les efforts de l'administration centrale engagés dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux. L'analyse des données collectées ici faite démontre que pour améliorer le niveau de perception de nos populations des actions entreprises par les services publics, beaucoup reste à faire.

La vision que j'ai de la Commune de MOMBO est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.

L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) qui l'ont accompagné dans la réalisation du SCORECARD dans la Commune. Il espère que cette action contribuera à combler ses attentes, aussi remercie les populations pour avoir accueilli chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et surtout pour avoir participé activement au processus.

Au vu des enjeux, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune de MOMBO, à lire le présent rapport, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne, afin que vive la Commune de MOMBO..., Vive le Cameroun ...

RESUMÉ EXÉCUTIF

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la troisième phase de ce programme démarrée en avril 2016 et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 188 communes du pays le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de la précédente expérience, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, dans la phase III du programme, les enquêtes menées auprès des ménages ont permis aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de Mombo a été menée par AND2. Cette dernière fait partie des 19 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

- Pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, la plupart des ménages soit 97,89% ne sont pas satisfaits du système d'approvisionnement en eau. Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui existent sont éloignés ;
- Dans le secteur de la santé, le niveau de non-satisfaction est de 8% et s'explique par l'éloignement des formations sanitaires et la mauvaise qualité des services offerts ;
- Concernant le secteur de l'éducation, la totalité des ménages est satisfait des services d'éducation pour le cycle maternel, 0,90% pour le cycle primaire et secondaire ;
- S'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 29,80%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de Mombo, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AND2 :	Action Nouvelle pour le Développement Durable
APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CCAP :	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGE :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
FOSA :	Formation Sanitaire
INS :	Institut National de la Statistique
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE :	Ministère de la Santé publique
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de MOMBO	21
Tableau 2.1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune	33
Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	34
Tableau 2.3: Etat des lieux des services de l'éducation	35
Tableau 2.4: Inventaire des services communaux	36
Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe .	38
Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	39
Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	40
Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique	41
Tableau 3.5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	43
Tableau 3.6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	45
Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.....	47
Tableau 3.8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	48
Tableau 3.9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	49
Tableau 3.10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	50
Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	51
Tableau 3.12: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	53
Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	55
Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	56
Tableau 3.15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	57
Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable.....	58
Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	60
Tableau 3.18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	61
Tableau 3.19: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	62
Tableau 3.20: Accessibilité à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	64
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	65
Tableau 3.22: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	66
Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	67
Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	68
Tableau 3.25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le	

secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.26: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.27: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	72
Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.....	73
Tableau 3.29: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	74
Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	75
Tableau 3.31: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle.....	77
Tableau 3.32: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	79
Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	80
Tableau 3.34: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	80
Tableau 3.35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	82
Tableau 3.36: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	83
Tableau 3.37: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	84
Tableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	85
Tableau 3.39: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	87
Tableau 3. 40: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	88
Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.....	89
Tableau 3.42: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	90
Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	91

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1: Principale source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence	42
Figure 3.2: Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée selon le milieu de résidence	44
Figure 3.3: Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence	46
Figure 3.4: Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence	52
Figure 3.5: Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	65
Figure 3.6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe	78

LISTE DES PHOTOS

Photo 2.1: Carte de localisation de la commune de Mombo	24
Photo 2.2: Carte de répartition de la population de Mombo	27
Photo 3.1: Un aperçu d'une des principales sources d'approvisionnement dans la commune de Mombo	45
Photo 3.2: Aperçu du point d'approvisionnement en eau SCANWATER dans la commune de Mombo	54
Photo 3.3: Aperçu du CMA de Mombo.....	63

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des plus grandes missions de l'État d'un pays. Ainsi, dans un environnement marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement elle contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi, elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le contrôle citoyen de l'action publique est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action. Ainsi, la mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers est illustrative à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'elle concilie la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et aussi, parce qu'elle se propose de mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

À l'observation, il se trouve que le service public dans son exécution, suscite des interrogations liées à sa qualité. Pour y apporter des réponses efficaces, une cascade de propositions se recrutant de la gouvernance locale, de la réforme des finances publiques ou encore de la programmation budgétaire fusent. Pour ce qui est de la gouvernance locale, la nécessité de la maturation du processus de la décentralisation et sa mise en place effective se concrétise au niveau national.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et bien sûr de promouvoir le bien-être des populations.

Pour mener à bien cette action dans la commune de MOMBO, l'expertise de l'Action nouvelle pour le Développement Durable a été sollicitée par le PNDP. Au sein de cette commune, l'enquête a été menée dans 11 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 320 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP lancé dans certaines communes et particulièrement à MOMBO, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et de la gouvernance locale et (ii) de

proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la commune.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre I : Synthèse méthodologique de l'enquête
- Chapitre II : Offre publique et control citoyen de l'action publique dans la commune de MOMBO
- Chapitre III : Principaux constats relevés dans les secteurs cibles
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un control citoyen de l'action publique

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 04 quartiers et 07 villages de la commune de Mombo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 321 ménages dans la Commune de Mombo. Cette enquête s'appuie sur 07 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 45 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. L'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'AND2 sélectionnée pour un lot1 de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents

enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 01 au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de MOMBO

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	1675	Quartier 2	39	0	0	2	-
2	1676	Quartier 4	47	0	1	3	-
3	1677	Quartier 2	37	0	0	0	-
4	1678	Quartier 1	51	0	0	0	-
5	1679	Quartier 3	53	0	0	1	-
6	1680	Boubou	46	0	0	0	-
		Djoungo rail					
7	1681	Tangui	48	0	1	2	-
Total	7	8	321	0	2	8	-

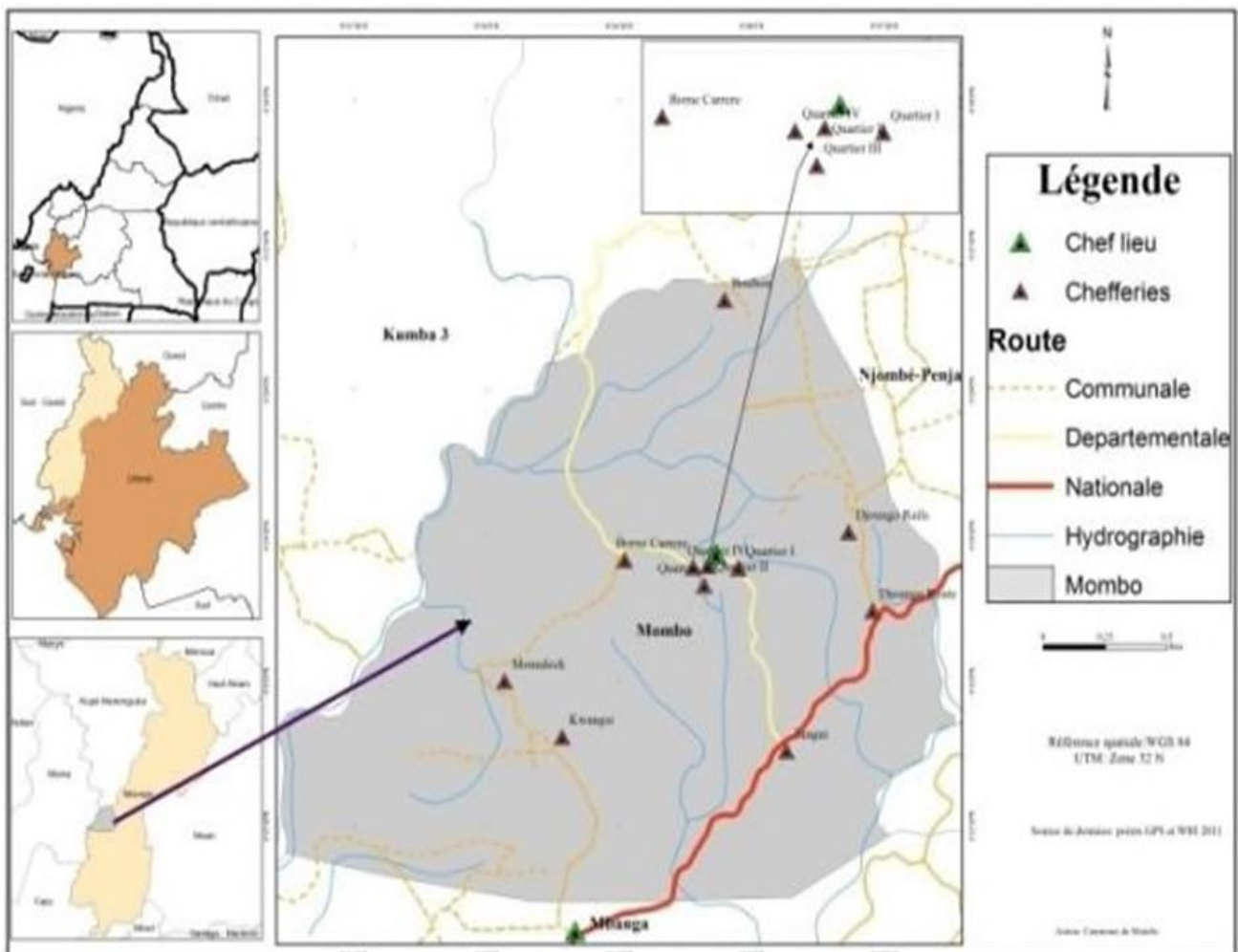
Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'AND2, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET
CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE
MOMBO

II.1 Présentation de la commune

Situé au centre du Département du Mounjo dans la Région du Littoral, la Commune de Mombo est reliée à la capitale régionale (Douala) et départementale (Nkongsamba) par la route nationale numéro cinq (N°5), à une distance de 77.49Km et 71.98 Km respectivement. Ces deux importants axes se croisent au carrefour Tangui. Avec la fermeture de la ligne de chemin de fer Mbanga-Nkongsamba au début des années 1990, la route reste actuellement le seul moyen d'interconnexion avec les localités voisines. Mais, si n'eût été l'état de ces routes, la position de Mombo serait un très grand atout. En effet, la commune de Mombo est située non seulement entre de deux régions, mais aussi, à travers la N5, elle est reliée à des villes stratégiques que sont Douala et Bafoussam en passant par Nkongsamba.

Photo 2. 1: Carte de localisation de la commune de Mombo



Source : PCD MOMBO 2020

II.1.1 Situation administrative et historique

Mombo est le nom de baptême de l'ancienne gare ferroviaire de Mombo, créé vers les années 1911 à la faveur de la construction du chemin de fer Douala-Nkongsamba par les allemands. Ce nom a été emprunté à la rivière Mombo voisine, sous l'instigation des allemands soucieux de donner un nom à la gare. La localité était jusque-là, une réserve forestière du peuple Balong qui résidait à cette époque à Mbanga. Les premiers allogènes qui arrivent à Mombo sont les ethnies Bassas, Beti, Banen et Tikar venus pour la construction de la voie ferrée. La seconde vague d'allogènes est constituée des mêmes tribus, hormis les Tikar qui viennent cette fois pour l'exploitation forestière.

Vers 1948, les colons français et grecs, nommés Mavromatis, Ferrand, Meridjo, Roger Auger et Karan créent de vastes plantations pour la production de la banane dessert. La création des plantations suscite l'arrivée de nombreux ouvriers agricoles notamment des bamilékes qui trouvent en place les Bassas, Ewondo et Banen. Chaque colon construit des campements à proximité de ses exploitations pour le logement des ouvriers. Autour du campement de Mombo, les ouvriers sont autorisés de pratiquer la culture de la canne à sucre. Quelques années plus tard, la production de la canne à sucre devient célèbre, d'où l'appellation du village "Mombo sucra cane".

Sur le plan relationnel entre les autochtones et allogènes

, le Chef supérieur Balong marie sa fille à un Béti et à cette occasion, il concède aux allogènes des terres à cultiver en contrepartie d'une quote-part annuelle des récoltes obtenues. Cette ouverture sera le point de départ de nombreuses ventes de terrain des autochtones aux arrivants. Les nouveaux propriétaires font massivement venir de nouveaux ouvriers pour travailler dans leurs propres exploitations. Egalement vers 1952, M. OTTOU Barnabas est désigné premier Chef supérieur bété et allogènes de 3^{ème} degré à Mombo.

A partir de 1957, les luttes pour l'indépendance du Cameroun occasionnent l'installation du terrorisme. De nombreux assassinats, intimidations, incendies des propriétés et vols sont perpétrés. Les colons fuient et abandonnent ou vendent leurs exploitations. C'est ainsi que les concessions de Mavromatis de plus de 200 hectares sont reprises en 1959 par Tchoumkeu Samuel à l'insu de tous. Il tente de poursuivre l'activité sans succès, les ouvriers spécialisés de Mavromatis refusent son autorité. Il fait venir en vague d'autres bamilékes qui, par manque d'expérience ne peuvent maintenir la production. Cette décision signe la fin de l'embellie de la banane. Les actes de terrorisme perdurent jusqu'en 1967 et occasionnent de nombreux déplacements définitifs des populations vers Mbanga et/ou Njombe.

Face aux soupçons graves qui pesaient sur certains allogènes d'appartenir aux groupes de terroristes et maquisards, en 1967, des rites mystiques appelé "CADI" sont pratiqués sur un chien noir et chaque

résident pour se disculper a été appelé de faire un rituel sur le chien noir. Ce pacte a fortement contribué de mettre fin au terrorisme et de ramener la paix au sein de la population.

En 1962, suites aux revendications soutenues des allogènes pour devenir propriétaires des terres achetées et/ou cédées, le Chef Balong signe les premiers actes coutumiers de propriétés aux allogènes.

En 1970, le 1er poste de gendarmerie de Mombo est créé. A l'origine, de nombreux évadés de la prison de Mbanga qui se réfugient à Mombo et sont à l'origine de plusieurs conflits sanglants.

Mombo est érigé en District par décret n° 92/206 du 05 octobre 1992, et se détache ainsi de l'Arrondissement de Mbanga. Le premier chef de District nommé est M. Moussono Calvin.

En 1995, la voie ferrée est abandonnée par la défunte société REGIFERCAM aujourd'hui rebaptisée CAMRAIL. La production de la canne à sucre qui avait connu une expansion fulgurante après la banane s'estompe également, car le train, moyen de transport le plus utilisé pour l'évacuation de la canne à sucre n'existe plus.

Par décret n° 2010/218 du 16 juin 2010, le District de Mombo est transformé en Arrondissement, et le 05 février 2011 M. BIYIHA Jean Magloire est installé comme 1^{er} Sous-préfet. Et le deuxième ANEURIN MBUGE est installé en septembre 2017.

II.1.2 Situation démographique

La population du Mombo présente une mixité ethnique du fait de la cohabitation de plusieurs groupes ethniques autochtones, immigrés ou allogènes. Les ethnies autochtones Sont considérées comme autochtones, les premiers occupants à date de la colonisation allemande. Il s'agit des « Bafuns », et représentent moins 4% de la population vivant à Mombo. Ces populations ou ethnies sont administrées traditionnellement par des chefferies traditionnelles. Les ethnies immigrées la population allogène ou immigrée se retrouve sur l'ensemble de la commune. Par ordre d'importance, on retrouve : Les ressortissants du Nord-Ouest, Sud-ouest, qui constituent la forte majorité des populations immigrées cette forte expansion des ressortissants du nord-ouest et sud-ouest est le fruit de la proximité de la Commune de Mombo et de tombel dans le sud-ouest. Elle est aussi due à la crise anglophone.

Les ressortissants de l'ouest résulteraient principalement de l'attrait procuré par la fertilité du sol d'une part, et d'autre part la situation de Mombo (Zone de transit entre la grande métropole Douala et les villes de l'Ouest).

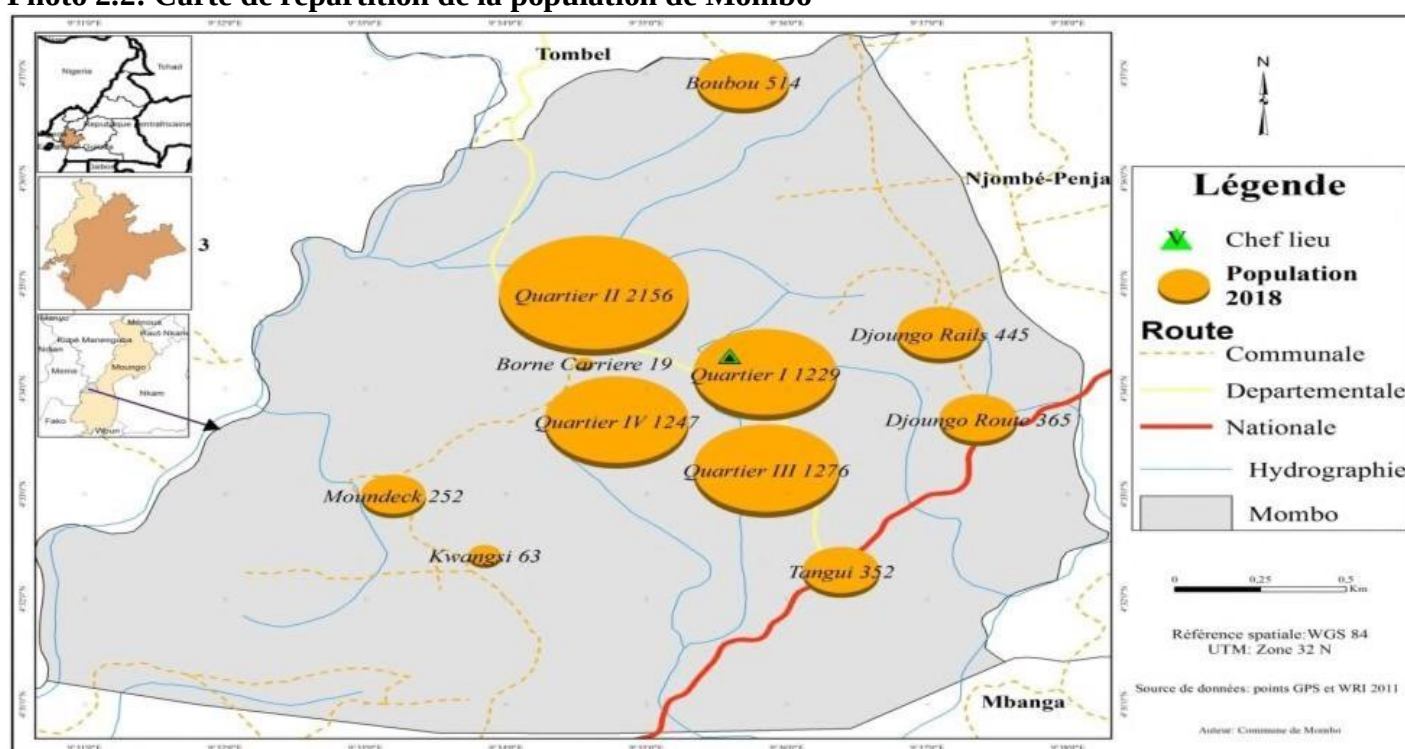
A leur suite, sont représentés les Bétis, Abo, Pongo, Bétis, Bassa, Banen, Mbo, Nordistes et une faible présence de communauté étrangère, essentiellement composée de Nigériens.

Pour ce qui est des relations inter ethniques, elles sont pacifiques car il n'existe aucun conflit récurrent. On note plutôt une cohésion, entente et harmonie, toutefois perturbés et entacher par des clivages politiques et leadership pour la conduite des affaires de la cité.

On retrouve également dans la commune plusieurs types de population vulnérables : les vieillards, les handicapés, les orphelins et en grande majorité les déplacés du sud-ouest et du nord-ouest. On ne retrouve cependant pas les enfants de la rue, parce que nous sommes dans une zone où la cohésion sociale et le communautarisme sont encore présents. C'est cette cohésion qui permet encore la prise en charge des vieillards et des orphelins au niveau familial.

On note cependant une baisse du pouvoir d'achat des ménages qui rend difficile la prise en charge de ces couches vulnérables. Les vieillards sont malades et ont besoin des soins de santé de qualité que leurs proches ont du mal à leur fournir. C'est ainsi que beaucoup ont proposé la création des centres de prise en charge des populations vulnérables

Photo 2.2: Carte de répartition de la population de Mombo



Source : PCD MOMBO 2020

II.1.3 Situation géographique

Le climat de la commune de Mombo est du type équato-guinéen caractérisé par 4 saisons : 2 saisons de pluies et 2 saisons sèches.

- Une petite saison de pluie (mi-Mars à mi-juin)
- Une petite saison sèche (mi-Juin à mi-Août)
- Une grande saison de pluie (mi-Août à mi-Novembre)
- Une grande saison sèche (mi-Novembre à mi-Mars)

Tout comme dans les autres régions du Cameroun, la commune de Mombo subit depuis quelques années, les effets néfastes des perturbations climatiques. Elle est caractérisée par des précipitations importantes qui s'étendent sur de nombreux mois, avec une courte saison sèche. La ville affiche 26.4°C de température moyenne sur toute l'année. Les précipitations annuelles moyennes sont quant à elle de 1955 mm Avec une température moyenne de 27.5°C, le mois de mars est le plus chaud de l'année. Au mois d'Août, la température moyenne est de 24.9°C, ce qui fait de ce mois le plus froid de l'année. La variation des précipitations entre le mois le plus sec et le mois plus humide est de 406 mm

Le relief est dominé par de vastes plaines parsemées de quelques petites collines de pentes variables en contrebas desquelles se trouvent des cours d'eau de très faibles importances

La Commune de Mombo est très peu arrosée à l'intérieur. Le fleuve Mounjo est le cours d'eau le plus important qui limite la Commune avec l'arrondissement de Tombel dans la région du Sudouest. Entre les villages Djoungo-rail et Boubou, l'on rencontre un plan d'eau de cratère, le lac Dia-Dia. On note également, la présence de trois rivières à Boubou dont deux se caractérisent par un débit important en saison pluvieuse. Les 4 autres cours d'eau sont de très faible débit notamment à Djoungo-Rails, Djoungo-route, Moundeck et dans l'espace urbain.

Est également identifié au sein de l'espace urbain 06 sources dont 03 non aménagées localisés au quartier 2, un aménagée au quartier 4 et 02 autres (01 aménagée et 01 non aménagée) au quartier 1. En suites de cela, est aussi observée la présence d'une rivière au quartier 2.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'économie de la population de Mombo est essentiellement agricole. la dynamique économique structurée autour du secteur agricole est auto-entretenu par les potentialités du site naturel (fertilité, climat, topographie etc.) ; la position stratégique (proximité) de la commune par rapport à la capitale économique et principale porte d'entrée et de sortie du Cameroun. C'est aussi une économie qui garde les séquelles des affres de la crise économique des années 1990 qui touchait principalement les produits agricoles et réduisait de manière drastique les investissements publics notamment en matière d'équipements. La dégradation exagérée, la vétusté, la très faible dotation en infrastructures fonctionnelles semble visiblement être le principal frein à la croissance économique et à l'émergence territoriale. L'analyse par secteurs d'activités économiques nous permet de voir de plus près la structure, la contribution de chaque poste ainsi que ses goulots d'étranglement qui atténuent le développement économique de la ville de Mombo.

Le secteur primaire regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, sylviculture, pêche et activités minières). Tous ces sous-secteurs sont plus ou moins développés dans cette localité. Étant au cœur du pôle de production agricole du Mounjo, l'agriculture constitue l'essentiel du secteur primaire.

L'agriculture dans la ville de Mombo est diversifiée, semi-intensive bien qu'en grande partie artisanale. Les cultures de rentes, il y a moins de deux décennies, faisaient référence à des cultures destinées à la vente et principales sources de revenus pour le planteur. Elles constituaient l'essentiel des cultures d'exportation et destinées à la transformation industrielle. Notamment le caféier, le cacaoyer, la canne à sucre. La crise économique des matières premières qui affectait principalement ces cultures avait contraint les agriculteurs à diversifier et à expérimenter de nouvelles spéculations vendables tant sur le marché local qu'international au détriment de ces premiers types.

Par ailleurs, les problèmes majeurs caractéristiques de ce secteur se recrutent dans le faible encadrement des agriculteurs et éleveurs, la non maîtrise des engrais et semences de qualité par les différents acteurs, la non maîtrise des techniques culturales modernes, l'insuffisance d'équipement de conservation et de transformation, Le revenu mensuel d'un agriculteur dépend de la superficie cultivée et le rendement escompté par temps de production peut être évalué.

La Commune de Mombo regorge d'énormes potentialités pastorales et halieutiques. Cependant, l'élevage est très peu développé aussi bien dans l'espace urbain qu'en milieu rural typique. Les espèces élevées sont le porc, la volaille, les bovins et les caprins. L'élevage du porc se fait dans des loges de fortune sur pilotis, construits à l'aide du bois de récupération. Dans la plupart des élevages, les animaux sont laissés en divagation et occasionnent la destruction des cultures pratiquées au voisinage de la ville.

En pisciculture, 05 étangs piscicoles de 200 m² ont été construits dans le bas-fond du quartier 2 en cette année 2018. Il compte environ 4 espèces de poissons dont les plus dominantes sont le tilapia et le clarias. Est aussi à recenser un autre pisciculteur qui possède des étangs de 200 m² au Quartier 1. La pêche est marginale, non réglementée et pratiquée le long du fleuve Mounjo et dans les cours d'eau de la Commune. Les captures sont maigres prioritairement destinées à l'autoconsommation, à cause de l'utilisation des engins de pêches de fortune et non conventionnels.

La chasse est une activité marginale dans la localité à cause de sa faiblesse des ressources fauniques. Ces ressources sont en voie de disparition due à la forte pression agricole sur les terres et les perturbations profondes de l'écosystème propice à l'habitat du gibier. Actuellement, seule la petite chasse subsiste dans la Commune

Les activités artisanales sont très peu nombreuses. L'artisanat est dominé par la sculpture sur bois avec la fabrication des objets usuels (mortier, pilon, manche de houes etc.), des masques et autres objets pratiqués par les occupants Bamileké en rapport avec leur tradition. Il est aussi dominé par l'art du Bambou et l'utilisation des fibres pour la fabrication des paniers, des tabourets, du plafond. On note aussi toujours en nombre très restreint, des fabricants des nattes en raphia et des personnes pratiquant le tricotage.

Le secteur secondaire regroupe les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire. On distingue le secondaire artisanal et le secondaire industriel ; l'artisanat regroupe l'essentiel de production du secteur secondaire à Momo.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

L'Etat a favorisé à travers la décentralisation et le transfert des facilités auprès des collectivités afin de permettre à celles-ci d'apporter des réponses aux difficultés des populations..

Quelques compétences transférées

II.2.1 Services communaux

En matière de Services communaux :

- ✓ l'état civil ;
- ✓ la construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des marchés, gares routières et abattoirs ;
- ✓ l'organisation d'expositions commerciales locales ;
- ✓ l'appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois ;
- ✓ l'exploitation des substances minérales non concessibles
- ✓ l'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;

- ✓ l'élaboration et la mise en œuvre des plans communaux spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en cas de catastrophes ;
- ✓ la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ;
- ✓ la pré-collecte et la gestion au niveau local des ordures ménagères.
- ✓ l'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement ;
- ✓ l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- ✓ les opérations d'aménagement ;
- ✓ la délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- ✓ la création et l'entretien de voiries municipales ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- ✓ l'aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- ✓ l'éclairage des voies publiques ;
- ✓ l'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- ✓ la création et l'entretien de routes rurales non classées et des bacs ;
- ✓ la création de zones d'activités industrielles ;
- ✓ la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- ✓ l'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers sur la voie publique etc.

II.2.2 Eau

En matière d'eau

- ✓ L'alimentation en eau potable ;
- ✓ La réalisation des puits équipés de pompes à motricité humaine
- ✓ La Réalisation, exploitation, entretien et maintenance des ouvrages d'eau dans les Communes

II.2.3 Santé

En matière de santé :

- ✓ la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire;

- ✓ le recrutement et la gestion des personnels infirmiers et paramédicaux des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- ✓ l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- ✓ le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises

II.2.4 Education

En matière d'éducation :

Mise en application effective du Décret n°2010/0247/PM du 26 Février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'Education de Base pour compter de l'exercice budgétaire 2010. A ce titre, il a été transféré :

- ✓ la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- ✓ le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles
- ✓ L'acquisition des matériels et fournitures scolaires;
- ✓ la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE	commune	DD du MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	07	-	00	-	07	-	00	-
Puits avec pompe électrique	00	-	00	-	00	-	00	-
Forages avec pompe à motricité humaine	07	-	02	-	05	-	05	-
Forage avec pompe électrique	00	-	00	-	00	-	00	-
Borne-fontaine	22	-	04	-	17	-	03	-
Source	17	-	00	-	15	-	01	-
Réseau d'adduction d'eau communal	01	-	01	-	00	-	01	-
Total	54	-	07	-	44	-	10	-

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

NB : Comparer ces chiffres avec ceux obtenus auprès du DD/MINEE

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel s	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser) _____
Centre de santé / Centre de santé intégrée	02	02	02	2	-	-	-	-	-
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	1	2	1	2	2	2
Hôpital de district	00	00	00	-	-	-	-	-	-
Hôpital régional	00	00	00	-	-	-	-	-	-
Hôpital de référence	00	00	00	-	-	-	-	-	-
Formation sanitaire privée	01	01	00	2	-	-	-	-	-
Autres (à préciser)	00	00	00	-	-	-	-	-	-
Total	04	04	03						

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	03	03	00	02	03
	Privé laïc	02	02	00	02	02
	Privé confessionnel	-	02	00	02	02
	Ecole de parents	-	00	00	00	00
Primaire	Public	09	09	00	08	09
	Privé laïc	-	02	00	02	02
	Privé confessionnel	-	02	00	02	02
	Ecole de parents	-	03	00	01	01
Secondaire	Public	02	02	00	01	02
	Privé laïc	-	00	00	00	00
	Privé confessionnel	-	00	00	00	00
	Ecole de parents	-	00	00	00	00
Total		16	25	00	20	23

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	31
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	-
Aménagement des voiries	Oui	-
Gestion des déchets / Assainissement	Non	-
Légalisation des documents	Oui	-
Authentification des documents	Oui	-
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Non	
Autres (à préciser)	-	

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

**CHAPITRE III : PRINCIPAUX
CONSTATS RELEVÉS DANS LES
SECTEURS CIBLES**

III.1 Description de la population enquêtée

D'après le tableau 3.1 concernant la commune de Mombo, il ressort que les chefs de ménages étaient les répondants les plus nombreux de l'enquête. Ils représentent dans l'ensemble 75,90% des personnes enquêtées.

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage					
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine	74,20	10,70	10,70	1,10	3,40	100
	Rurale	82	2	12	0	4	100
	Total	75,90	8,80	11	0,90	3,50	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Ensuite viennent les conjoints du chef de ménage et les fils et filles du chef de ménage ou de son conjoint avec un faible taux de répondant qui représentent respectivement 8,80% et 11,10% des enquêtés. Les répondants les moins rencontrés ayant un autre lien avec les conjoints ou les personnes vivants dans le ménage mais n'ayant aucun lien de parenté avec les conjoints représentent respectivement 0,9% et 3,50% des enquêtés.

L'analyse de la répartition des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge du tableau 3.2 montre que : selon le groupe d'âge, on observe une prédominance dans la tranche d'âge de 35 à 50 ans dans la majorité des personnes enquêtées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin Strate de résidence			Féminin Strate de résidence			Total Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	2,20	0	1,70	3,50	4,30	3,70	2,80	2	2,60
	[20 - 35[	32,30	40,70	34,20	32,90	26,10	31,50	32,60	34	32,90
	[35 - 50[	37,60	33,30	36,70	31,80	30,40	31,50	34,80	32	34,20
	Plus de 50 ans	28	25,90	27,50	31,80	39,10	33,30	29,80	32	30,30
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.2 Approvisionnement en eau potable

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

D'après le tableau 3.3, 57,90% des ménages déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué de borne-fontaine. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre de borne-fontaine qu'on retrouve plus fréquemment en milieu urbain avec une forte proportion de 72,50%.

Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Puits à ciel ouvert</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Forage avec pompe à motricité électrique</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Marre</i>	<i>Réseau d'adduction d'eau</i>	<i>Adduction en eau potable</i>	<i>Rivière</i>	<i>autre</i>
Urbain	6,20	0	0,60	2,20	50,60	72,50	0,60	0	0,60	0	0,60	0
Rural	2	0	0	90	2	6	52	0	0	44	0	0
Ensemble	5,30	0	0,40	21,50	39,90	57,90	11,80	0	0,40	9,60	0,40	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

En effet, les investissements de la commune ne se limitent pas seulement à la mise en œuvre de borne-fontaine dans la commune de Mombo, mais aussi à la mise en œuvre des forages avec pompe à motricité notamment en milieu urbain avec 50,60% de forages avec pompe à motricité électrique et un très fort investissement dans la mise sur pied des forages avec pompe à motricité humaine qu'on retrouve plus en milieu rural avec une proportion de 90%. Néanmoins, les puits avec pompe à motricité humaine, les puits à ciel ouvert, les sources, adduction en eau potable et les rivières qui fournissent de l'eau sont des systèmes publics d'approvisionnement en eau respectivement pour 7,2%, 1,6%, 13,2% 15,7% des ménages.

Au vue du tableau 3.4, on constate que, la totalité des ménages de la Commune de Mombo ont pour principale source d’approvisionnement en eau qui est publique en milieu rural tandis qu’en milieu urbain elle est de 87,60%.

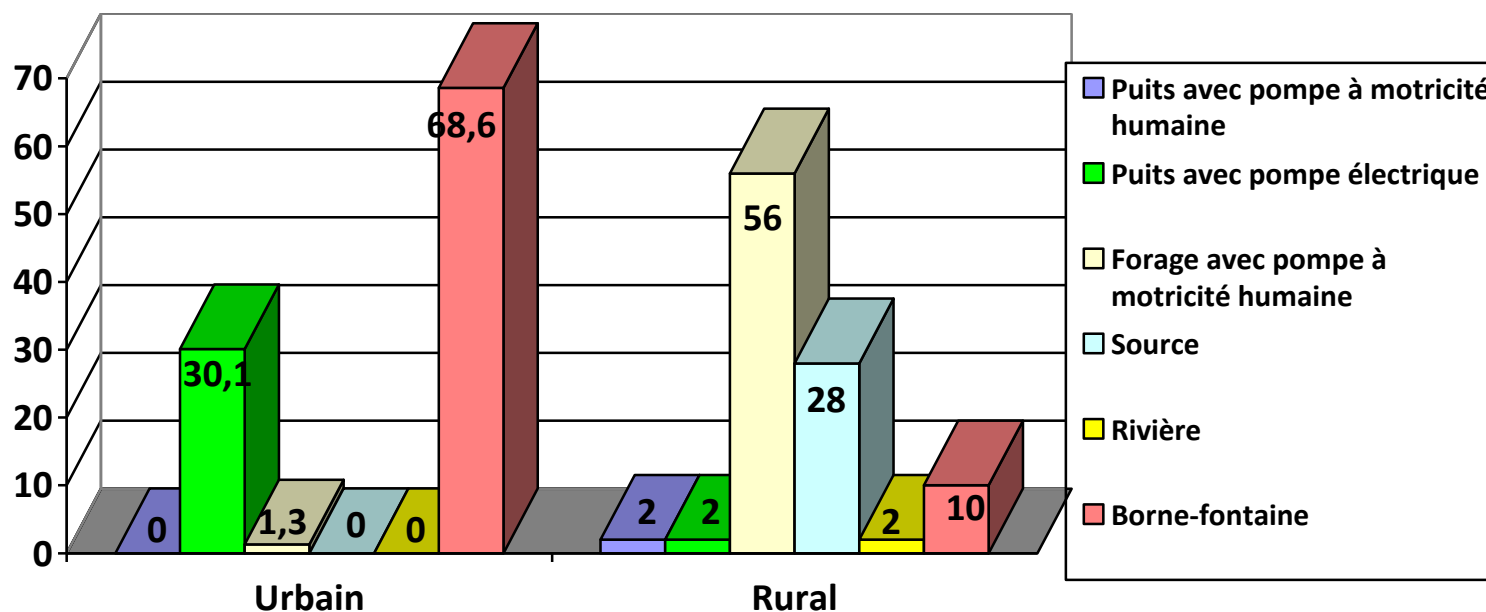
Tableau 3.4: Utilisation d’une source d’eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d’eau publique	Principale source d’approvisionnement en eau						Total
		<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Source</i>	<i>Rivière</i>	<i>Borne-fontaine</i>	
Urbain	87,60	0	30,10	1,30	0	0	68,60	100
Rural	100	2	2	56	28	2	10	100
Ensemble	90,40	0,50	23,30	14,60	6,80	0,50	54,40	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

La figure ci-dessous montre que des 87,60% des ménages utilisant une source d’approvisionnement publique en eau en milieu urbain, 68,60% déclarent qu’ils se servent dans les bornes fontaines tandis qu’en milieu rural, 56% utilisent les forages équipés de pompes à motricité humaine. Les puits avec pompe électrique et à motricité humaine ainsi que les sources sont les moins utilisés comme principale source publique d’approvisionnement en eau par les ménages de la Commune.

Figure3.1:Principale source d’approvisionnement en eau selon le milieu de résidence



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.2.2 Accessibilité des points d’eau dans la commune

Le défi d’accès à l’eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l’eau au Cameroun. Cet accès à l’eau peut être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d’approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Dans la commune de Mombo, selon le tableau 3.5 pour 22,40% des ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année. Cette situation diffère selon que l'on se retrouve en milieu urbain ou rural. En effet, en zone rurale l'eau de la principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année pour 40% des ménages alors qu'en zone urbaine cette proportion est de 17,40%. Bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année pour une petite poignée de ménages, ceux-ci n'y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la commune de Mombo 32,5% des ménages ont accès à leur principale source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée.

Tableau 3.5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée					
			<i>Forage avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Source</i>	<i>Rivière</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Total</i>
Urbain	17,40	26,40	21,30	4,30	0	0	74,50	100
Rural	40	54	3,70	40,70	51,90	3,7	0	100
Ensemble	22,40	32,50	14,90	17,60	18,90	1,40	47,30	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Selon les résultats présentés par la figure 3.2, l'accès à la principale source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée varie en fonction du type de point d'eau. Ainsi, parmi les 32,50% des ménages ayant déclarés avoir accès à leur principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée, 47,30% s'approvisionnent dans les bornes fontaines, 18,90% dans les sources, 17,60% et 14,90% s'approvisionnent respectivement dans les forages à motricité humaine et dans les forages à motricité électrique.

Figure3.2:Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée selon le milieu de résidence

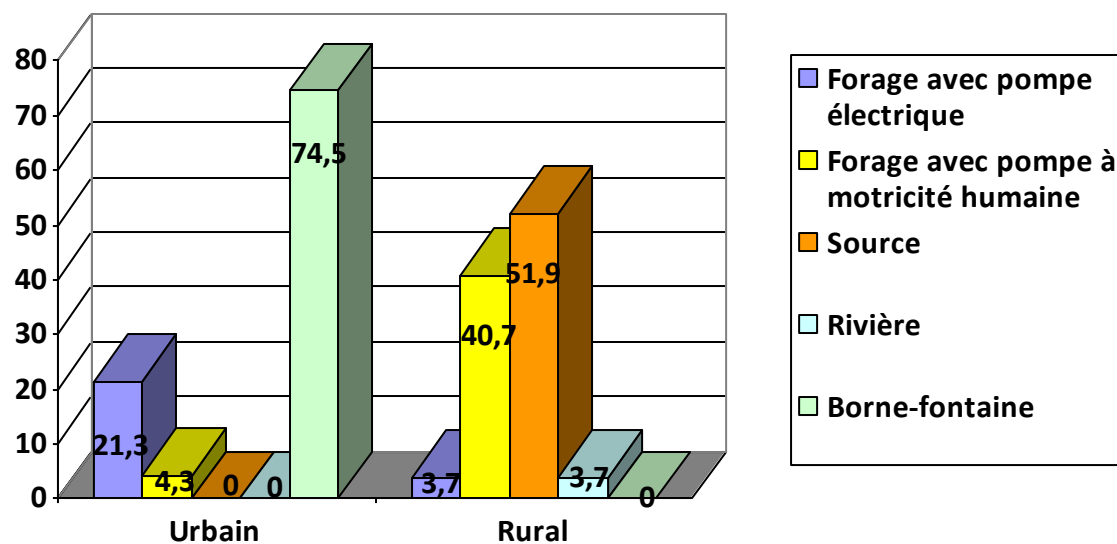


Photo 3. 1: Un aperçu d'une des principales sources d'approvisionnement dans la commune de Mombo



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Le tableau 3.6 montre que dans l'ensemble un peu plus de 01 ménage sur 10 estime que la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau.

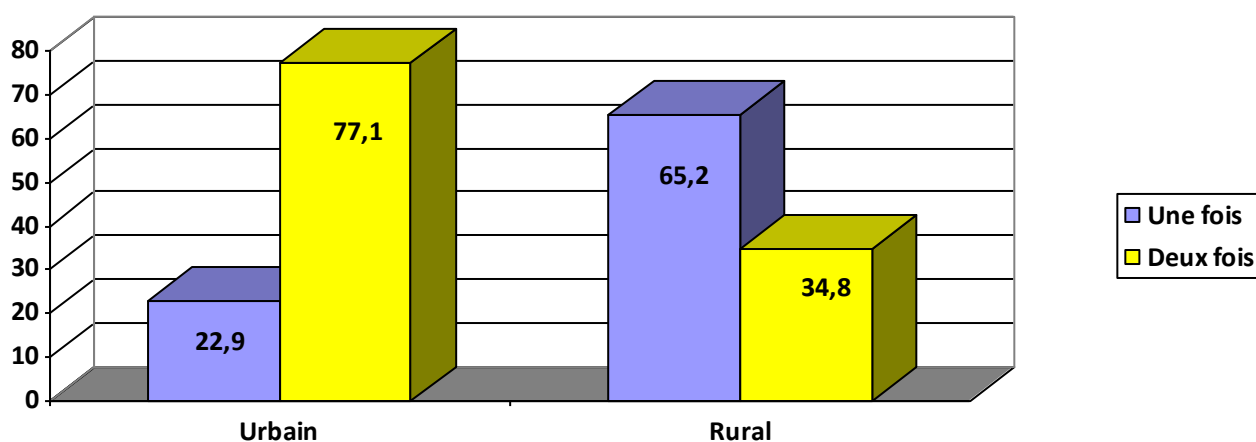
Tableau 3.6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau		
		<i>Une fois</i>	<i>Deux fois</i>	<i>Total</i>
Urbain	11	22,90	77,10	100
Rural	26,10	65,20	34,80	100
Ensemble	13,60	30,30	69,70	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Ainsi, d'après la figure 3.3 ci-dessous, parmi les 13,60% des ménages ayant déclarés que la fréquence de disponibilité en eau couvre leur besoin, un peu plus de la moitié soit 69,70% s'approvisionnent deux fois par jour et 30,30% des ménages le font une fois par jour.

Figure 3.3: Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin de pérenniser ce point d'eau, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher les ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

D'après le tableau 3.7, plus de la moitié des ménages soit 74,8% déclarent avoir connus une panne de leur principal type de point d'eau au cours des six derniers mois. Parmi ces 74,8%, moins de 3% de ménages déclarent avoir obtenus réparation en moins d'une semaine. De même, un peu plus de 20% des ménages déclarent avoir obtenus réparation de leur principal point d'eau à plus de trois mois, Par contre, on note une proportion un peu plus élevée d'environ 53% des ménages déclarant avoir eu réparation de leur principal point d'eau entre une semaine et un mois.

Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		<i>Moins d'une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et trois mois</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>
Urbain	80,80	3,20	62,70	19	15,10	0	100
Rural	56	0	10,700	10,70	50	28,60	100
Ensemble	74,80	2,60	53,20	17,50	21,40	5,20	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Cependant, très peu de ménages soit 5,20% affirment que jusqu'ici aucune réparation n'a encore été apportée concernant les types de point d'eau ayant été en panne au cours des six derniers mois. En effet la période de résolution des problèmes liés aux pannes des types de point d'eau dépend surtout des acteurs de remise en service. Aussi, les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

Le tableau 3.8 ci-dessous présente la typologie des acteurs qui interviennent dans la remise en service du principal type de point d'eau en cas de panne. Il ressort que dans l'ensemble, dans la commune de Mombo, près de 3 ménages sur 4 déclarent que la commune est un acteur important dans la remise en service du principal type de point d'eau. Par contre, on note un faible investissement de la part des Elites, des chefs des villages, comité de gestion et d'autres partenaires représentant respectivement 6,80%, moins de 2%, 2,90% et 11,20% pour les ménages.

Tableau 3.8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	<i>Commune</i>	<i>Etat</i>	<i>Elite</i>	<i>Comité de gestion</i>	<i>Chef de village / quartier</i>	<i>CAMWATER /SNEC/CDE</i>	<i>Autre partenaires</i>
Urbain	78,80	0	2,60	0	0	0	5,10
Rural	22	0	20	12	8	0	30
Ensemble	65	0	6,80	2,90	1,90	0	11,20

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

La gestion des activités d’entretien et de maintenance des sources d’approvisionnement en eau peut s’effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du **tableau 3.9** que dans la commune de Mombo, c’est la commune qui intervient principalement dans l’entretien et la maintenance du point d’eau soit pour 68,40% des ménages enquêtés. Cette activité de gestion se fait également par la communauté soit 19,9% de ménages affirmant. De plus ces différents acteurs interviennent différemment selon le milieu de résidence soit avec une forte implication 80,10% pour la commune en milieu urbain et une dominance de 58% pour la communauté en milieu rural.

Tableau 3.9: Intervenant dans la gestion, l’entretien et la maintenance de ce point d’eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l’entretien et la maintenance du principal type de point d’eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbain	0	80,10	0	7,70	21,20
Rural	26	32	0	58	12
Ensemble	6,30	68,40	0	19,90	18,90

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l’entretien et la maintenance des types de point d’eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers.

D'après le tableau 3.10, il y a aucun comité de gestion de point d'eau en milieu urbain dans la commune de Mombo et par conséquent aucun ménage ne pourrait contribuer financièrement à son entretien. Par contre en milieu rural on note la présence d'un comité de gestion de point de d'eau avec 22% des ménages contribuant financièrement au fonctionnement du COGES soit avec en moyenne sur un montant de 2000 par ménage.

Tableau 3.10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES	
				Année	Total
Urbain	0	-	-	-	-
Rural	22	2068,20	0	100	100
Ensemble	5,30	2068,20	0	100	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Au regard de la contribution financière pour le fonctionnement du CODES, aucun ménage ne trouve élevé le montant donné de manière annuel pour le fonctionnement du COGES actions parmi les 22% des ménages qui y participent.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Le tableau 3.11 parle de l'accessibilité à la source principale source d'approvisionnement en eau. Selon ce tableau, les ménages de la commune de Mombo parcourent à pieds en moyenne 300m de leur logement jusqu'à la principale source d'approvisionnement en eau, soit 323,50m en milieu urbain et 226,6m en milieu rural. Le temps moyen mis pour arriver au point d'eau est de 11min, soit 12,10min en milieu urbain et 7,6min en milieu rural. S'agissant du temps moyen d'attente dans leur principale source d'approvisionnement en eau, il est de 28,6min ; ce temps est légèrement différent qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural soit 29,20min et 26,80min respectivement.

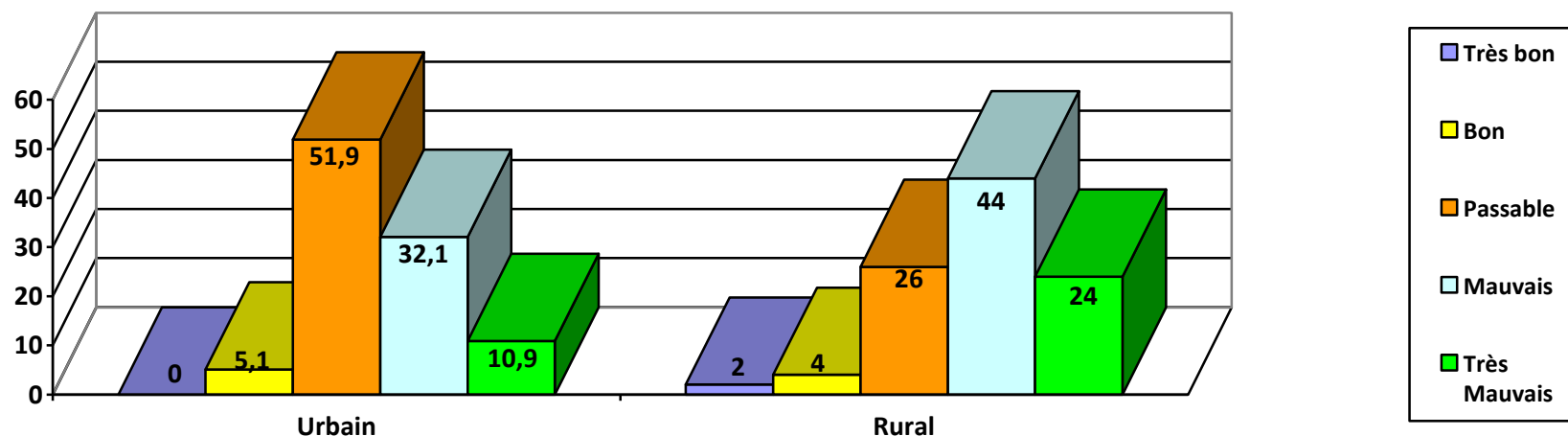
Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Urbain	323,50	12,10	29,20	42	0	5,10	51,90	32,10	10,90	100
Rural	226,60	7,60	26,80	24,30	2	4	26	44	24	100
Total	300	11	28,60	37,70	0,50	4,90	45,60	35	14,10	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Pour ce qui est de la moyenne des personnes qu'on retrouve dans ce point d'eau, elle est significative avec un nombre moyen de 37 personnes, ce qui se traduit par la mauvaise voir très mauvaise appréciation du service rendu par la principale source d'approvisionnement en eau soit respectivement 35% et 14,1% des ménages d'après la figure 3.4 ci-dessous. Il faut également noter qu'elle est plutôt passable avec un pourcentage de 45,60%.

Figure 3.4: Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Au regard des déclarations faites par les ménages selon le tableau 3.12, il se dégage une inquiétude et une incitation à la sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l'eau avant toute consommation. En effet, 11,7% des ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a un goût.

Tableau 3.12: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	<i>a une d'odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	0,60	5,80	1,30
Rural	0	30	20
Total	0,50	11,70	5,80

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Ce taux est plus élevé en milieu rural soit 30% des ménages. Pour ce qui est de la couleur, 5,80% des ménages dont 20 % en milieu rural, déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a une couleur. Quant à l'odeur de leur principale source d'approvisionnement en eau, soit juste moins de 1% des ménages déclarent que l'eau à une odeur.

Photo 3. 2: Aperçu du point d'approvisionnement en eau dans la commune de Mombo



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Les ménages ont exprimé leur besoin en matière d’approvisionnement en eau tel que révélé par le tableau 3.13 ci-dessous. Celui-ci montre que sur l’ensemble des ménages ayant exprimé un besoin d’approvisionnement en eau au cours des 6 derniers mois, un peu moins de 2% des ménages ont exprimé un besoin ; quel que soit le milieu de résidence, ce besoin a été adressé à 50% au Maire. Mais aussi, à 25% aux autres acteurs cibles (COGES, à Camwater, au Chef du village et aux autres partenaires). Dans l’ensemble, 50% des ménages ayant exprimé un besoin en eau estiment qu’ils ont été satisfaits.

Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’ Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’ eau	Au Chef de village/ quartier	A l’ Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	1,10	50	0	0	0	0	0	50	0	50
Rural	4	50	0	0	50	50	0	0	50	50
Ensemble	1,80	50	0	0	25	25	0	25	25	50

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

De manière subjective, ces informations révèlent également les proportions des autorités cibles lorsque les points d’approvisionnement en eau potable sont en panne

Le tableau 3.14 est axé sur la répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau ; il en ressort donc que la totalité des ménages ayant exprimé un besoin en approvisionnement en eau affirme avoir eu satisfaction en moins d'un mois que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
		Moins d'un mois	Total
Urbain	0	100	100
Rural	0	100	100
Ensemble	0	100	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Ce temps est relativement court compte tenu des moyens à disposer pour la construction ou alors l'aménagement d'un point d'approvisionnement en eau.

Le tableau 3.15 ci-dessus présente les raisons évoquées par les ménages ayant manifesté une insatisfaction par rapport au service d'approvisionnement en eau potable. La proportion des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable est très élevée soit 97,80% des ménages. Sur cette proportion, la plupart des ménages évoquent des raisons telles que : l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau soit 53,8%, défaut/lenteur de maintenance en cas de panne soit 38,10%, l'éloignement du point d'eau soit 17,90%.

Tableau 3.15: Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d’eau	Mauvaise qualité de l’eau	Insuffisance des points d’approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d’eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l’approvisionnement en eau	Autre à préciser
Urbain	98,30	16,60	3,40	45,10	5,10	32	2,90	0
Rural	96	22,90	25	85,40	29,20	60,40	16,70	0
Ensemble	97,80	17,90	8,10	53,80	10,30	38,10	5,80	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Peu sont ceux qui dénoncent une mauvaise gestion des points d’eau (10,30%), une mauvaise qualité de l'eau (8,10%), ou encore que le coût d'approvisionnement en eau est élevé (5,80%).

III.2.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service rendu en eau potable

Que ce soit dans l’expression d’un besoin ou la signalisation de panne d’un point d’approvisionnement en eau, les ménages ont dû s’adresser à des autorités administratives ou des particuliers afin d’apporter satisfaction à leur besoin. Cette partie se focalisera sur les actions des ménages pouvant s’engager dans la commune de Mombo en vue de l’amélioration du service rendu par l’approvisionnement en eau potable.

C'est sur ce point que le tableau 3.16 montre que la grande majorité des ménages serait prêt à s'engager dans les actions pouvant mener à l'aménagement d'un point d'eau supplémentaire probablement à cause d'une pénurie de points d'approvisionnements.

Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d' eau	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d' eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance du point d' eau	l' eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité qui impactent la qualité de l' eau	
Urbain	96,60	50,60	17,40	7,90	56,70	18,50	15,70	15,70	14,60	15,70	1,70
Rural	100	48	6	6	18	16	14	10	8	8	0
Ensemble	97,40	50	14,90	7,50	48,20	18	15,40	14,50	13,20	14	1,30

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Après analyse des résultats d'étude de la commune de Mombo en ce qui concerne le secteur de l'eau, il en ressort donc que le principal problème rencontré serait le manque de point d'approvisionnement en eau potable. Afin d'y remédier, il incombe à la commune de créer de nouveau point d'approvisionnement soit à 97,40% des ménages, aux ménages de redynamiser ou de mettre sur pied un comité de gestion d'eau soit 7,50% auquel ils apporteront de temps à autre un investissement matériel ou financé pour la gestion et la maintenance de leur point d'eau soit à peu près 50% des ménages prêts à s'engager. En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'eau, seuls près de 3 ménages sur 20 s'y est engagé, il pourrait être conclu que l'eau dans la commune de Mombo serait plus ou moins de bonne qualité. En effet, un mauvais entretien d'un point d'eau pourrait entraîner de grave problème de santé.

III.3 Services de santé

Depuis une décennie, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations. Cet objectif fait échos à l'objectif de développement durable n°3 qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'utilisation des formations sanitaires, la caractérisation du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires et le financement des soins au sein de formations sanitaires feront l'objet d'analyse dans les lignes suivantes

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

La carte sanitaire de la commune de Mombo présente plusieurs types de formations sanitaires (FOSA). Le tableau 3.17 présente la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.

Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	59	39,90	1,10	100
Rural	58	28	14	100
Ensemble	58,80	37,30	3,90	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

D'après le tableau 3.17, la majorité des ménages fréquente les formations sanitaires publiques. En effet 58,80% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire. 37,30% se rendent dans les FOSA privées laïques et 3,90% dans les FOSA privées confessionnelles.

Au regard de ce qui précède, il serait très important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer se rendre dans une formation sanitaire privée. C'est dans cet élan que le tableau 3.18 présente la répartition de ces ménages en fonction de leurs raisons.

Tableau 3.18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	94,50	38,40	76,70	86,30	75,30	76,70	0
Rural	9,50	4,80	76,20	100	95,20	100	0
Ensemble	75,50	30,90	76,60	89,40	79,80	81,90	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Il ressort donc que les principales raisons de choix de la formation sanitaire dans la commune de Mombo sont la distance, l'accueil, la qualité des soins, la disponibilité du personnel et la disponibilité des médicaments respectivement à des proportions de 75,5%, 76,6%, 89,4%, 79,8%, 81,9%. Très peu de ménages ont pour raison le coût soit 30,9%.

D'après le tableau 3.19, le centre médical d'arrondissement de Mombo (CMA) est la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé. En effet, près de 90% des ménages déclarent se rendre principalement dans le CMA de Mombo pour se soigner.

Tableau 3.19: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier			
	<i>Centre de santé intégré</i>	<i>Hôpital/CMA</i>	<i>Hôpital de district</i>	<i>Total</i>
Urbain	0	99,10	0,90	100
Rural	43,30	56,70	0	100
Total	9,40	89,90	0,70	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Très peu de ménages optent pour le Centre de sante intégré soit près de 10% des ménages. Néanmoins, il est important de noter que le Centre de santé intégré en milieu rural est plus ou moins très fréquentable pour l'obtention des soins par les ménages soit une proportion de 43,30%.

Photo 3.3: Aperçu du CMA de Mombo



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Le tableau 3.20 présente en partie la proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée, comme le montre le tableau ci-dessous ses ménages parcourent environs 1800m, une distance relativement assez longue pour un malade désirant se rendre à pied dans une formation sanitaire pour l'obtention de ses soins.

Tableau 3.20: Accessibilité à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

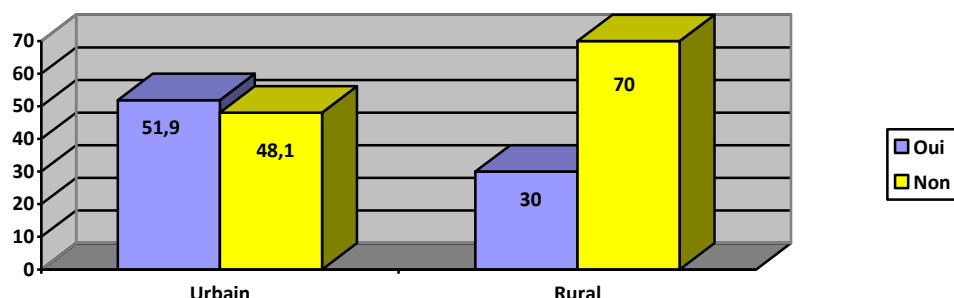
Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	51,90	48,10	100	651,20	58,30
Rural	30	70	100	1771,70	38,30
Ensemble	47,10	52,90	100	894,70	53,90

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

D'après les autres rubriques du tableau 3.20, les ménages de la commune de Mombo parcourent en moyenne 900m pour atteindre leur principale formation sanitaire publique afin d'obtenir des soins et cela en presque 1h de marche.

D'après la figure 3.5, il en ressort donc une proportion quasi équitable quel qu'en soit le milieu de résidence entre les ménages déclarant se trouver loin de leur principale FOSA publique fréquentée et ceux se trouvant à proximité plutôt rapprochée soit Respectivement 52,90% et 47,10%. Cependant, en milieu rural, jusqu'à 70% des ménages affirment se trouver très loin de leur principale FOSA publique

Figure 3.5: Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Mombo selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100	100	100	100	100	99,10	100	100	100	0
Rural	100	100	100	100	100	100	100	100	100	0
Ensemble	100	100	100	100	100	99,30	100	100	100	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Les ménages dans la commune de Mombo déclarent selon le tableau 3.21 que le petit matériel est toujours disponible dans la principale FOSA publique fréquentée pour l'obtention des soins.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Les ménages ont été questionnés sur l'appréciation du coût de consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires auxquelles ils ont eu recours durant les six derniers mois, à l'exclusion des autres coûts de soins.

Tableau 3.22: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	880,60	21,30	16,70	26,90	67,60	5,60	100
Rural	960	13,30	6,70	23,30	53,30	23,30	100
Ensemble	897,80	19,60	14,50	26,10	64,50	9,40	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Il en ressort donc que selon les informations contenues dans le tableau 3.22, au sein de la Commune de Mombo, les ménages payent en moyenne 897,80 FCFA pour une consultation dans la principale FOSA publique fréquentée pour l'obtention des soins. Environ 19,60% des ménages trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation. 14,50% déclarent que d'autres frais non autorisés leur ont été exigés pour l'obtention des soins dans la principale FOSA publique la plus fréquentée. La plupart des ménages déclarent à 64,50% que l'accueil du personnel soignant dans la principale FOSA publique fréquentée pour l'obtention des soins est passable, 26,40% trouvent qu'il est bon et en moyenne seuls 9,40% des ménages trouve l'accueil mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Mombo, il est important de marquer un temps d'arrêt pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Mombo.

Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbaine	85,20	56,50
Rural	66,70	80
Ensemble	81,20	61,60

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Selon le tableau 3.23, sur la disponibilité des médicaments et la résolution des problèmes de santé dans la principale FOSA fréquentée pour l'obtention des soins, en général, 81,20% de ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles soit 85,20% en milieu urbain et 66,70% en milieu rural. Par ailleurs, 61,60% de ménages estiment que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale FOSA publique fréquentée pour les soins soit également 56,50% en milieu urbain et 80% en milieu rural.

D'après le tableau 3.24, en moyenne peu de ménages soit 8% estiment être non satisfait dans leur principale FOSA publique. Les principales raisons de cette insatisfaction sont en général : à 81,80% pour une mauvaise qualité des services offerts, une mauvaise qualification du personnel et une insuffisance des médicaments, à 72,70% pour absentéisme du personnel. Cependant, la non satisfaction des ménages des services de santé offert dans leur principale FOSA pour les soins est d'autant plus significative en milieu urbain.

Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	2,80	66,70	100	66,70	100	100	100	100	100	66,70	0
Rural	26,70	50	75	75	75	50	37,50	50	75,	37,50	0
Ensemble	8	54,50	81,80	72,70	81,80	63,60	54,50	63,60	81,80	45,50	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Afin d'améliorer le service rendu dans le secteur de la santé, les ménages de la commune de Mombo se proposent d'entreprendre certaines actions. Le tableau 3.25 ci-dessous repartit les ménages selon les différentes actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé dans leur principale formation sanitaire publique.

Tableau 3.25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipe ments des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA					Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour la réhabilitation et l' équipement des formations sanitaires	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l' infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	29,60	13,90	77,80	75,90	56,50	57,40	38	11,10	12	7,40	6,50	4,60	
Rural	43,30	40	36,70	46,70	56,70	56,70	63,30	46,70	46,70	23,30	26,70	26,70	30
Ensemble	32,60	19,60	68,80	69,60	56,50	57,20	43,50	18,80	19,60	10,90	10,90	9,40	17,40

Source: Enquête CCAP2, Mombo 2022

Après lecture du tableau 3.25, la plupart des ménages souhaiteraient en général d'une part, plaider auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires, Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires respectivement à 68,80% et 69,60%, un approvisionnement en médicaments des formations sanitaires, un accueil et la prise en charge des patients respectivement à 56,50% et 57,20%. Quant aux autres actions à mener mentionnées dans le tableau ci-dessus pour l'amélioration du service de santé, très peu de ménages trouvent un intérêt à s'y engager.

III.4 Services de l'éducation

La mise en œuvre du Contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation vise à renforcer l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les structures de l'éducation présentes dans la commune de Mombo. Il se base sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Le tableau 3.26 nous présente le pourcentage d'enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence. Selon ce tableau au cycle maternel, en zone rurale la totalité des ménages envoient leurs enfants au privé confessionnel car il n'existe pas de public et de privé laïc de ce milieu. Par contre en milieu urbain tous les ordres d'enseignement de la maternel sont y présent et les ordres les plus prépondérant sont le public et le privé laïc avec respectivement 51% et 50%.

Tableau 3. 26: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement																				
	Maternel				Primaire				Secondaire 1 ^{er} cycle				Secondaire 2 ^{ème} cycle			Formation professionnelle		Total			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total	Public	Privé laïc	privé confessionnel	Total	Public	Privé laïc	privé confessionnel	Total	Public	Privé laïc	Total	Privé laïc	Total	Public	Privé laïc	privé confessionnel	Total
Urbain	42,86	52,38	4,76	100	42,48	49,56	7,96	100	80,77	15,38	3,85	100	65,52	34,48	100	100	100	57,20	37,45	5,35	100
Rural	0	0	100	100	36,36	36,36	27,27	100	66,65	33,30	0	100	80	20	100	0	0	50	32,50	17,50	100
Ensemble	40,90	50	9,09	100	41,50	47,41	11,11	100	78,89	17,78	3,33	100	67,65	32,35	100	100	100	56,19	36,80	7,10	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Concernant le cycle primaire, le public et privé laïc sont également les ordres d'enseignements les plus prépondérant quel qu'en soit le milieu de résidence. Dans le cycle secondaire, la majorité des ménages opte pour le public soit en général à 78,89% pour le secondaire 1^{er} cycle et 67,65% pour le secondaire 2^e cycle. Quant à la formation professionnelle, il n'existe pas également de formation professionnelle en milieu rural. Par contre en zone urbaine la totalité des ménages envoient leurs enfants au privé laïc probablement dû au fait que le seul ordre d'enseignement de formation professionnelle qui existe dans ce milieu.

Du tableau 3.27 ressortent les informations concernant les critères de préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire dans la commune de Mombo. Après analyse de ce tableau, il en ressort donc que la majorité des ménages ayant opté pour le privé l'ont fait car d'après ceux-ci la qualité de l'éducation y est meilleure que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural à 97,55% en moyenne.

Tableau 3.27: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	46,15	32,70	97,10
Rural	55	50	100
Ensemble	47,60	35,50	97,55

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

De même près d'un ménage sur deux parmi ceux ayant optés pour les établissements privés, les préfèrent du fait de l'éloignement ; en effet, il semblerait que les établissements scolaires privés seraient plus proche de leur ménage.

L'analyse du tableau 3.28 fait ressortir la répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le quartier selon la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.

Ainsi, d'après les résultats obtenus, en général près de 2 ménages sur 10 affirment l'existence d'un établissement scolaire publique à cycle maternel, primaire et secondaire dans leur quartier. Cependant, aucun ménage ne déclare l'existence d'un établissement de formation professionnelle en milieu rural raison pour laquelle la totalité des ménages affirment être très loin de ce cycle d'enseignement. En effet malgré les efforts de la commune dans le secteur d'éducation public, une grande majorité des ménages éprouveraient encore le besoin de disposer d'un établissement scolaire dans leur localité.

Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village/ quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	21,35	8	18,40	78,55	21,40	100
Primaire	20,80	46	26,30	66,70	33,30	100
Secondaire	20,20	6	17,10	84,60	15,38	100
Formation professionnelle	0,60	0	0,44	0	100	100
Total	15,70	15	15,55	74,65	25,35	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

En ce qui concerne la proximité du ménage à l'établissement disponible dans le village/quartier, la majorité des ménages déclarent à 74,65% être près de leur établissement scolaire public tandis qu'une poignée de ménages estiment à 25,35% être loin de l'établissement scolaire public.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

D'après le tableau 3.29, les enfants des ménages de la maternel en milieu urbain parcourent en moyenne 24,16 mètres à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté et cela en moins deux minutes.

Tableau 3.29: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	24,16	1,24	0	0	18,85	0,95
Primaire	88,90	4	31,60	0,90	76,40	3,35
Secondaire	152,70	5,51	520	12,40	233,25	7
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	66,45	2,70	137,90	3,325	82,10	2,80

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

En ce qui concerne le primaire, dans l'ensemble, les enfants des ménages parcourent en moyenne 76,40m et cela en moins de 4 minutes soit 88,90m parcouru en 4 minutes en milieu urbain et 31,60m en moins d'une minute en milieu rural. Quant au secondaire, la distance parcourue et le temps mis par les enfants des ménages pour se rendre à pied à ce cycle d'enseignement est relativement plus ou moins élevé quel qu'en soit le milieu de résidence.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Dans cette partie, il sera question de porter analyse sur les Proportions des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.

Après une analyse du tableau 3.30, une minorité de ménages déclarent à 10,64% que les cycles d'enseignements maternel, primaire et secondaire dans la commune de Mombo ont un cycle complet. De même, en général, seule une poignée des ménages, soit environ un ménage sur 10 déclarent disposer d'une salle par niveau de classe dans tous les cycles d'enseignements hormis les formations professionnelles.

Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté												
Milieu de résidence	Urbain				Rural				Total			
Cycle d'enseignement	<i>a un cycle complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>	<i>a un cycle complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>	<i>a un cycle complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
Maternel	4,50	3,95	4,50	0	0	0	0	0	3,51	3,07	3,50	0
Primaire	18	18	17,41	1,12	8	2	8	0	15,80	14,50	15,35	0,88
Secondaire	25,90	25,85	25,85	0	14	14	14	0	23,25	23,25	23,25	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	12,10	11,90	11,95	0,28	5,50	4	5,50	0	10,64	10,20	10,53	0,22

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

En ce qui concerne la distribution de livres scolaires, presque la totalité des ménages de la commune Mombo déclare ne pas en recevoir quel que soit le milieu de résidence, cela dit, environ 03 ménages sur 1000 en général au cycle maternel déclarent recevoir des livres scolaires. C'est dans le même élan qu'il est très important de constater que la quasi-totalité des ménages déclare que dans l'ensemble des cycles d'enseignements dans la commune de Mombo, les bancs servant à faire asseoir les élèves sont insuffisants. En effet, un effort considérable venant de la commune est attendu, dans la mesure où elle pourrait fournir un certain nombre de banc à chaque établissement scolaire public en outre, elle pourrait également faire construire de nouvelles salles classes afin de résoudre respectivement les problèmes d'insuffisance de bancs et le manque de salle par niveau de classe. Pour mieux résoudre le problème d'insuffisance de banc par cycle d'enseignement il faudrait commencer par savoir quel est le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et cela dans chaque cycle d'enseignement.

Du tableau 3.31, il ressort que le cycle d'enseignement secondaire est celui qui possède le plus d'élève par salle soit en moyenne 50 élèves par salle environ. Ensuite vient le primaire et enfin la maternel qui quant à eux possèdent respectivement en moyenne 42 et 37 élèves par salle, ce chiffre serait acceptable si les salles en question étaient spacieuses et si le nombre de banc était suffisant.

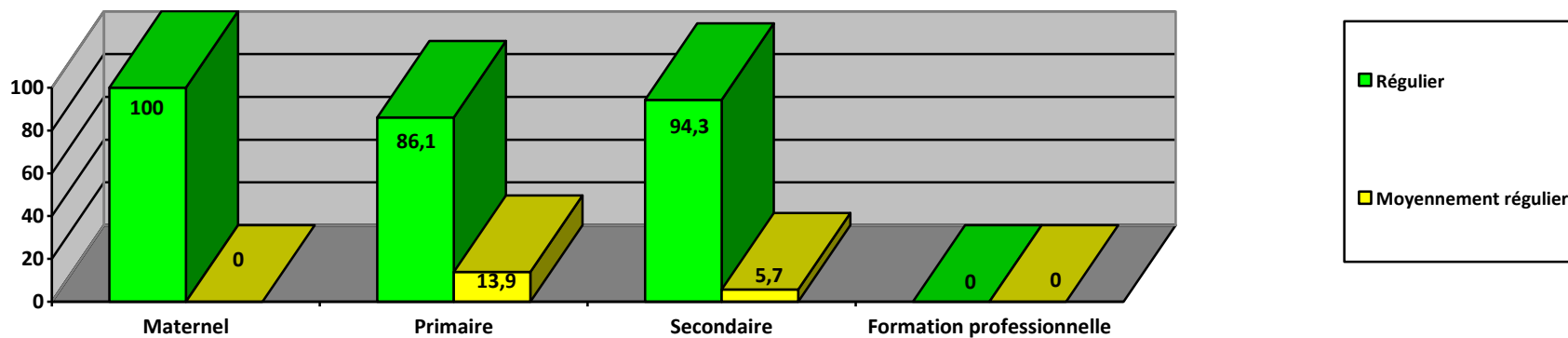
Tableau 3.31: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe		
		Régulier	Moyennement régulier	Total
Maternel	37,50	100	0	100
Primaire	42,80	86,10	13,90	100
Secondaire	49,85	94,30	5,65	100
Formation professionnelle	.	0	0	0
Total	46,20	91,75	8,25	100

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

La figure ci-dessous illustre l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe, près de 92% des ménages déclarent que la régularité des enseignants. Cette régularité pourrait être due aux interventions des ménages dans les réunions de l'APEE

Figure 3.6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe



Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Selon le tableau 3.32, les proportions des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE ne sont pas tellement en prendre en compte. En effet elles sont en déca de 2% quel que soit le cycle d'enseignement.

Tableau 3.32: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0	0	0	0	0	0
Primaire	1,30	33,30	0	0	33,30	66,70
Secondaire	1,75	0	0	0	50	50
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	0,75	14,30	0	0	42,85	57,15

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Parmi les ménages ne participant aux réunions de l'APEE les raisons évoquées sont principalement : la non reddition des comptes soit 42,85% des ménages déclarant cette raison ; le non-respect des horaires soit 14,30% des ménages et à 57,15% pour les autres raisons. Cependant, tous les ménages de la commune de Mombo affirment participer aux réunions de l'APEE dans le cycle maternel.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans cette partie, l'étude sera focalisée sur le point de vue qu'ont les ménages de la commune de Mombo sur l'appréciation du montant à payer pour les frais exigibles et également sur la gestion des ouvrages de l'école (point d'eau, salle de classe, latrine, ...etc.).

C'est ainsi que le tableau 3.33 présente la répartition des ménages selon l'appréciation du montant payer pour des frais exigibles ; il en ressort donc que, pour le cycle maternel, qu'une minorité de ménages soit 12,50% de la commune de Mombo trouve ce montant élevé. En effet, ceux-ci payent environ 6600 FCFA pour s'inscrire, 41500 FCFA pour les frais d'APEE et 3750 FCFA pour d'autres frais, tandis que la majorité des ménages trouvent à 87,50% raisonnable le montant payé pour les frais exigibles dans ce cycle d'enseignement.

Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonnable	
Maternel	6562,50	41562,50	3750	12,50	87,50	0,45
Primaire	2000	7958,33	1930,55	30,55	69,45	0,90
Secondaire	10479,25	25192,40	10249,10	52,85	47,15	0,90
Formation professionnelle	.-	.-	-	0	0	0
Total	7009,30	20146,40	6625,80	41,25	58,75	0,55

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Concernant le cycle primaire et secondaire, respectivement 30,55% et 52,85% des ménages trouvent le montant payé pour les frais exigibles élevé probablement due aux frais de l'APEE qui est de 8000FCFA au primaire et 25000FCFA au secondaire. Par ailleurs, moins de 1% de ménages ont eu à payer autre chose en plus des frais exigibles d'éducation. La commune pourrait éventuellement revoir avec les responsables des établissements scolaires le montant de ces frais par exemple, faire baisser le prix de l'APEE qui est nettement plus élevé au cycle maternel.

Le tableau 3.34 ci-contre nous présente les proportions (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.

Tableau 3.34: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
	<i>APEE</i>	<i>Maire</i>	<i>Organisation du village</i>	<i>MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP</i>	<i>Elites</i>	<i>Autres</i>
Maternel	3,50	0	0	0	0,45	0
Primaire	15,80	1,75	0	0	0	0
Secondaire	23,25	0	0	0	0	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	10,65	0,45	0	0	0,10	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Selon ce tableau, il ressort que dans l'ensemble, l'APEE, la mairie et un Elite sont les principaux acteurs déclarés dans la réfection des ouvrages endommagés. Mais ceux-ci ne sont mentionnés que par environ 11% des ménages pour l'APEE et à moins de 1% des ménages pour la mairie et un Elite, proportion relativement faible au vue de leur statut au sein des établissements..

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Dans cette partie il sera question d'apporter des lumières en ce qui concerne le point de vu qu'ont les ménages de Mombo par rapport au service que leur rend le secteur de l'éducation en général ; il s'agira d'apprécier le service de l'éducation selon le cycle d'enseignant.

D'après le tableau 3.35, le coefficient de pondération pour les cycles secondaire et formation professionnelle est inférieur à la normale et par conséquent, impossible d'apprécier les résultats. Le tableau ci-dessus présente ainsi les raisons d'insatisfaction des ménages en rapport avec les services de l'éducation pour les cycles maternel et primaire uniquement.

Tableau 3.35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primaire	0,90	0	50	0	50	0	50	50	100	100	100	0
Secondaire	0,90	50	50	100	0	50	50	0	50	50	100	0
Formation professionnelle	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	0,40	25	50	50	25	25	50	25	75	75	100	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Ainsi moins 1% des ménages ont évoqué comme principales raisons de leur insatisfaction des services d'éducation : à 100% le coût élevé de la scolarité, à 75% l'absence de distribution de manuels scolaires et un mauvais résultat et à 50% une insuffisance de salles de classe, une insuffisance d'équipements et pour une ponctualité du personnel.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3.36: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affection du personnel	Autres
Maternel	2,20	2,20	3,50	0,45	1,3	0,90	0
Primaire	6,15	5,25	11,85	3,95	3,50	3,10	3,10
Secondaire	6,60	10,95	20,60	4,85	5,25	4,40	2,20
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
Total	3,70	4,60	9	2,30	2,50	2,10	1,30

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Au regard du tableau 3.36 ci-dessus, dans l'ensemble environ 03 ménages sur 100 déclarent pouvoir s'engager au niveau communal dans la prime d'excellence aux écoles ; de même, environ près de 3% des ménages déclarent pouvoir s'engager pour la formation des enseignants et pour la restauration des autorités des enseignants. En ce qui concerne la Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle et Suivi rapproché des relations parents/enseignants soit respectivement 9% et 2,30% des ménages déclarent pouvoir s'y engager. Aux vues de ces résultats, il pourrait sembler que les ménages de la commune Mombo ne souhaiteraient point s'impliquer dans les actions à mener en vue de l'amélioration des services de l'éducation au niveau communal.

D'après le tableau 3.37, il ressort dans l'ensemble qu'au niveau communautaire, les proportions les plus élevées se rencontrent au niveau de l'enseignement secondaire. Ainsi les ménages se disent non satisfaits pour les raisons suivantes : 20,20% évoquent un renforcement des relations parents-enseignants, pour 18,45% la diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE et 15,75 % des ménages pour le renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE.

Tableau 3.37: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l' école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	2,20	2,20	1,30	3,50	2,20	3,10	3,50	2,20	0,45	0
Primaire	7,45	6,15	4,40	12,30	4,80	9,20	10,50	7,45	5,70	1,75
Secondaire	11,40	9,65	6,60	20,20	8,75	15,75	18,45	11,40	6,15	1,30
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	5,25	4,50	3,10	9	3,95	7	8,10	5,25	3,10	0,75

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Quant aux cycles maternel et primaire, en moyenne moins de 10% des ménages désirent pouvoir s'engager respectivement dans la prime aux bons enseignants, la dénonciation des enseignants indélicats, le renforcement des relations parents-enseignants, l'acquittement des cotisations, le renforcement de la présence des femmes, la diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE la diffusion des bonnes pratiques et le contrôle de la présence régulière des enseignants.

En définitif, il semblerait que même dans les actions à mener au niveau communautaire, les ménages de la commune Mombo ne semblent pas beaucoup s'y impliquer ; peut-être parce que les actions envisager ne sont pas nécessaires au vue de la qualité du service rendu par le domaine de l'éducation.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans cette partie, il sera question de présenter les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Ici, une étude sera menée autour des différents services demandés par les ménages au près des de la commune.

D'après le tableau 3.38 ci-dessous, les services les plus sollicités par les ménages dans la commune de Mombo sont l'établissement des actes de naissance, acte de décès et la légalisation des documents officiels respectivement à 1,80%, 1,30%, et également 1,30% des ménages. Cependant, la quasi-totalité des ménages parmi ceux ayant demandé les services auprès de la commune ont trouvé l'accueil bon. Pour ce tableau, le coefficient de pondération de la plupart de certaines services communaux est inférieur à la normale et par conséquent, impossible d'apprécier les résultats. . Cependant, le temps mis pour obtenir ses services diffère selon le service demandé. En effet, le temps mis pour établir un acte de naissance à la commune de Mombo est très irrégulier, il peut aller d'un jour jusqu'à un mois voire plusieurs, il également faut noter que les ménages déclarent que certains services demandés est encore en cours. C'est le cas pour les actes décès et la légalisation des documents officiels.

Tableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal						
			En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Total
Acte de naissance	1,80	1,80	0	0	0	25	50	25	100
Acte de décès	1,30	0,9	33,3	0	0	0	0	66,7	100
Acte de mariage	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Légalisation des documents officiels	1,30	0,9	33,3	33,3	0	33,3	0	0	100
Délivrance des documents d'urbanisme	0,4	0,4	0	0	0	100	0	0	100
Hygiène et salubrité	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Eclairage public	0	0	0	0	0	0	0	100	100
Aménagement des aires de jeux	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Certificat de domicile	0,4	0,4	0	0	100	0	0	0	100
Validation des plans de localisation	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Authentification des documents	0,4	0,4	0	100	0	0	0	0	100
Informations	0,9	0,9	0	0	0	0	100	0	100
Autres	0	0	-	-	-	-	-	-	-

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Au regard des déclarations du tableau 3.39 ci-dessous, 25% des ménages estiment que la mairie met assez de temps pour produire les actes de naissance à cause du refus de corrompre.

Tableau 3.38: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service			
		<i>Incompétence du personnel</i>	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	<i>Total</i>
Acte de naissance	25	0	0	100	100
Acte de décès	100	0	100	0	100
légalisation des documents officiels	33,3	100	0	0	100
Délivrance des documents d'urbanisme	0	-	-	-	-
Eclairage public	0	-	-	-	-
Certificat de domicile	0	-	-	-	-
Authentification des documents	0	-	-	-	-
informations	0	-	-	-	-

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Concernant les actes de décès, la totalité des ménages trouve très long le temps mis pour rendre ce service à cause selon eux pour une mauvaise organisation des services. Quant au temps mis pour la légalisation des documents officiels, à peu près 35% des ménages le trouvent long à cause de l'incompétence du personnel.

Le tableau 3.40 ci-dessous parle des ménages ayant payé un pourboire pour bénéficier d'un service communal. Aussi selon ce tableau, près de 70% des ménages déclarent avoir payé un pourboire pour obtenir un acte de décès.

Tableau 3. 39: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	25
Acte de décès	66,65
Légalisation des documents officiels	33,30
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Eclairage public	0
Certificat de domicile	0
Authentification des documents	0
Informations	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Il en va de même pour l'obtention d'un acte de naissance et la légalisation des documents officiels où respectivement 25% et 33,30% des ménages ont déclarés avoir eu a payé un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Il ressort du tableau 3.41 ci-dessous qui fait ressortir la proportion des ménages selon la caractérisation des activités de la commune, qu'en relation avec les actions de la commune, très peu de ménages soit en moyenne un peu moins de 4% et cela quel que soit le milieu de résidence affirment avoir reçu une communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière.

Tableau 3.40: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	1,10	1,10	1,10	1,10	3,90
Rural	2	2	2	2	2
Ensemble	1,30	1,30	1,30	1,30	3,50

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Il en est de même une communication sur le budget annuel, une communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière ou encore sur l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement...

III.5.4 Appréciation des services communaux

Ressortir le point de vue global qu'ont les ménages de Mombo en rapport avec les services communaux sera le principal objectif de cette partie.

Après lecture du tableau 3.42 qui présente les proportions des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction ; il en ressort donc que dans l'ensemble environ 30% des ménages soit 22% en milieu urbain et 58% en milieu rural ne sont point satisfait des services communaux.

Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	21,90	46,20	94,85	35,90	66,65	43,60	76,90	89,75	79,50	56,40	0
Rural	58	51,70	93,10	10,35	55,15	10,35	89,65	100	93,10	68,95	0
Ensemble	29,80	48,50	94,10	25	61,75	29,40	82,35	94,10	85,30	61,75	0

Source : Enquête CCAP2, Mombo 2022

Dans l'ensemble, les principales raisons de l'insatisfaction des ménages ayant sollicités un service auprès de la commune sont : à 94,10% la non information des populations de la gestion communale et la méconnaissance des actions menées par la commune, ensuit vient le manque de confiance envers l'exécutif municipal et manque de professionnalisme sont respectivement à 85,30% et 82,35%. Et enfin 61,75% des ménages ont pour raison de non satisfaction du service communal l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) et la corruption.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Dans cette partie sera présenté les actions que les ménages de la commune Mombo sont prêts à envisager en vue d'améliorer la qualité du service rendu par l'institution communale.

Du tableau 3.43, il ressort donc que la majorité des ménages sont prêts à s'engager à 67,50% à la diffusion des informations communales dans la communauté, de même, environ 02 ménages sur 04 déclarent pouvoir participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), environ 04 ménages sur 10 déclarent pouvoir participer aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune et s'engager dans les alimentations et exploitations des boîtes à suggestion. Par ailleurs, il est très important de constater que le taux de proportions des ménages voulant s'impliquer sur les actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux est plus élevé en milieu rural.

Tableau 3.42: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	65,20	39,30	52,80	27,50	19,10	19,10	21,35	19,10	36	15,20
Rural	76	40	42	42	38	38	42	38	52	26
Ensemble	67,50	39,50	50,40	30,70	23,25	23,25	25,90	23,25	39,50	17,50

Source: Enquête CCAP2, Mombo 2022

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;

- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...)
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Par contre, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du bureau du comité de suivi – évaluation participatif

- **Un président** : Mr/Mme..... Conseiller Municipal
- **Un Rapporteur** : Mr/Mme..... (de préférence le CCD/ CCC)
- **Membres** :
 - (1) Mr/Mme.....
 - (2) Mr/Mme.....
 - (3) Mr/Mme.....
 - (4) Mr/Mme.....
 - (5) Mr/Mme.....

IV.2. Plan d’actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l’offre publique dans les secteurs de l’approvisionnement en eau potable, de la santé, de l’éducation et des services communaux dans la Commune de MOMBO en vue de la mise en place d’un Contrôle Citoyen de l’Action Publique dans ces secteurs

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en eau potable dans la commune MOMBO	Améliorer de la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 03 sessions de Formation / Sensibilisation annuelles des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau d'ici fin 2022	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de sessions organisées	0	06	Rapports de session Listes de présence	
		Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau d'ici fin 2022	Commune	Aout 2022	Octobre 2022	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	40	Rapports de session Listes de présence	
		Séances de formation pratique des communautés à l'entretien de 10 puits publics	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de puits publics entretenus	0	10	PV de réception	
	Accroitre le nombre de points d'approvisionnement en eau potable de la commune	Réhabilitation de 05 forages non fonctionnels dans la commune à l'horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de forages réhabilités	0	05	PV de réception	
		Construction de 05 forages supplémentaires dans certaines localités de la commune à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de forages supplémentaires construits	0	05	PV de réception	
		Extension du réseau d'eau CAMWATER vers certaines localités de la commune	Commune	Aout 2022	Avril 2023	Extension du réseau CAMWATER effectuée	0	02	PV de réception	
Santé										
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en services de santé dans la commune de MOMBO	Améliorer la couverture sanitaire de la commune de MOMBO	Création, construction et équipement de 04 formations sanitaires dans la commune de MOMBO à l'horizon 2023	Commune	Septembre 2022	Décembre 2023	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées et construites	0	04	PV de réception des nouvelles formations sanitaires	
		Réhabilitation de 02 Centre Santé Intégré (CSI) de la commune à l'horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre des CSI réhabilités	0	02	PV de réception	
	Améliorer le plateau technique des formations sanitaires de la commune	Organisation de deux (02) sessions annuelles de renforcement des capacités du personnel soignant en service dans les formations sanitaires de la commune à l'horizon 2023	Commune	Aout 2022	Mars 2023	Nombre de sessions de formation organisées	0	04	Rapports de session Listes de présence	
		Équipement des formations sanitaires en équipements : 20 lits métalliques ; 20 matelas ;	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les formations sanitaires	0	20 lits, 20 matelas, 01 ambulance	PV de réception	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		01 ambulance médicalisée 02 échographes						médicalisée, 02 échographes,		
	Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires (5 infirmiers, 10 aides soignant, 02 gynécologues et 02 pédiatres), à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	01 exemplaire de l'argumentaire Nombre de personnels soignants affectés	0	15	Fiche du personnel de santé du CMA de Mombo Notes de prise de service	
	Améliorer la gestion des formations sanitaires	Affichage des coûts conventionnels de consultations et autres soins dans les formations sanitaires	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	Nombre d'affichages réalisés dans les formations sanitaires	0	3	PV de réception	
	Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Organisation de deux (02) séminaires de renforcement des capacités des gestionnaires des formations sanitaires	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Nombre de sessions organisées	0	02	Rapports de session Listes de présence	
Education										
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de MOMBO	Vulgariser les dispositions réglementaires du Cameroun en matière de gratuité de l'éducation	Mener des missions de suivi sectoriel/commune, pour s'assurer de l'application des montants réglementaires à verser à l'APEE afin de la rendre l'école accessible à tous (1 descente par an lors des rentrées scolaires), à l'horizon 2022	Commune	Aout 2022	Octobre 2022	Taux de réduction appliqué	0	03	Comités de développement Partenaires au développement APEE	
		Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des inscriptions dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisés -Nombre de ménages sensibilisés	0	3	Services sectoriels	
	Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Création/construction de 12 nouveaux établissements scolaires de cycles : Maternel (07) ; Primaire (05)	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre d'établissements scolaires créés	0	12	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Fourniture d'équipements scolaires (10 tables, 25 petites chaises et 80 bancs pour élèves, 10 bureaux enseignants et 50 paquets minimum) dans les établissements scolaires de cycle maternel de la commune	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre d'équipements scolaires fournis	0	175	Comités de développement Partenaires au développement APEE Services sectoriels	
		Construction et équipement de 30 salles de classe ; dans 13 établissements scolaires existants (enseignement secondaire/éducation de base)	Commune	Aout 2022	Septembre 2023	Nombre de salles de classe construites	0	30	- Services sectoriels -Partenaires au développement	
	Augmenter l'effectif du personnel enseignant	Plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant supplémentaire dans les établissements scolaires de la commune (20 enseignants des cycles	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	Nombre de personnels enseignant affectés	0	20	Conseil d'établissement Services sectoriels	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		primaires, secondaire et maternel) à l'horizon 2022								
Fourniture des services communaux										
Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions menées par la commune	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'un plan de communication	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Équipement de 23 babillards (dont 01 dans chaque village/quartier de la commune)	Commune	Aout 2022	Mars 2022	Nombre de babillard mis en place	0	23	Partenaires au développement Services sectoriels	
	Améliorer le niveau de participation des populations aux actions de la commune et la proximité entre elle et ses administrés	Organisation de campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 03 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Commune	Aout 2022	décembre 2024	Nombre de campagnes organisées	0	3	Partenaires au développement Services sectoriels	
		Adoption d'une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats du conseil aux populations	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'une délibération	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	
	Améliorer la qualité de service de l'exécutif communal	Plaidoyer pour le respect de la disposition du code électorale qui exige que les maires résident dans leur commune	Commune	Aout 2022	Septembre 2022	01 exemplaire de l'argumentaire effectif de l'exécutif communal résident	0	03	Préfecture	
		Élaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Commune	Aout 2022	décembre 2022	Existence d'01 code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Partenaires au développement Services sectoriels	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La lutte pour l'amélioration et la qualité de vie des populations de Mombo a été au centre de l'étude sur l'évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Elle a consisté à s'interroger sur la perception des ménages sur le niveau et la satisfaction de ceux-ci. Cette étude relève les zones d'ombre de la mise en œuvre de l'action publique tout en envisageant avec optimisme un futur meilleur dans les secteurs ciblés. Il ressort de l'enquête que la commune de Mombo connaît des insuffisances dans les mécanismes de réponses à apporter aux besoins des populations dans les services sociaux ci-dessus cités.

Pour changer favorablement cette perception des ménages, il reviendra à la commune d'appliquer les recommandations formulées dans ce rapport, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur de l'eau potable, il ressort qu'il faudrait:

- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires ;
- Réhabiliter des points d'eau non-fonctionnels ;
- Former les populations sur les mécanismes de potabilisation de l'eau.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Approvisionner les formations sanitaires existantes en médicaments ;
- Améliorer la qualité des soins de santé et augmenter les équipements sanitaires ;
- Créer des formations sanitaires supplémentaires ;
- Améliorer la gestion des formations sanitaires existantes ;
- Réduire les coûts de consultation.

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait :

- Créer des écoles supplémentaires pour les cycles maternelle et secondaire ;
- Doter les établissements scolaires du cycle primaire d'équipements pour les élèves et le personnel enseignant ;
- Affecter un personnel supplémentaire pour les établissements scolaires existants des cycles primaire, secondaire et maternelle ;
- Distribuer des manuels scolaires aux élèves du cycle primaire ;
- Réduire le coût de la formation scolaire pour les élèves des cycles primaire, secondaire et maternelle, afin de la rendre accessible à tous.

Au niveau des services offerts par la commune, il ressort qu'il faudrait :

- Assurer la visibilité des actions de la commune en améliorant la communication ;
- Impliquer davantage la population dans les actions de la commune et la prise de décisions
- Améliorer les rapports entre la commune et les administrés à travers plus de proximité

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

QUESTIONNAIRE MENAGE

<u>Section I. IDENTIFICATION</u>		
S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Commune _____	
S1Q04	Lot de communes _____	
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	

S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	☐
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	☐
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	☐
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	☐ ☐ ☐
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- ☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	☐ ☐ ☐
	01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent	
	02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à	

l'adresse

03=Refus

96=Autres (à préciser)

(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)

S1Q22

Appréciation de la qualité de l'enquête :

☐

1= Très bonne

2=Bonne

3=Moyenne

4=Mauvaise

5=Très mauvaise

Section II. EAU POTABLE

S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?		1=oui 2=non 8=NSP
		A. Puits avec pompe à motricité humaine	☐
		B. Puits avec pompe électrique	☐
		C. Puits à ciel ouvert	☐
		D.Forage avec pompe à motricité humaine	☐
		E.Forage avec pompe électrique	☐
		F. Borne-fontaine	☐
		G.Source	☐
		H. Marre	☐
		I.Réseau d'adduction d'eau	☐

	J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____ —	☐ ☐ ☐
S2Q01 a	Votre principale source d’approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique ~~2=Privée~~ Si 2 S2Q18	☐
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d’approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre	☐☐☐
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l’année ? 1=Oui 2=Non	☐
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d’eau à tout moment de la journée ? ~~1=Oui~~ → 2=Non Si oui S2Q07	☐
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d’eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	☐
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	☐

S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q08		☐
S2Q07 a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		☐
S2Q07 b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	☐
		B=Etat	☐
		C=Une élite	☐
		D=Le comité de gestion du point d'eau	☐
		E=Chef de village/quartier	☐
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	☐
		H = Ne sait pas	☐
		X=Autres partenaires : _____	☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté	☐ ☐ ☐ ☐

		X=Autres	☐
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	☐ ☐
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		☐ ☐
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		☐
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais		☐

	8=NSP		
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		_ _ _ _
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18		_
S2Q17 a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	_ _ _ _ _ _ _ _
S2Q17 b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 S2Q18		_
S2Q17 c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		_ \ _ _
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2		_

	S2Q20.		
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		☐ ☐ ☐	
B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants			
B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		☐ ☐	

		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES ☐	
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES ☐	
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau ☐	
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité ☐	
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau ☐	
		X. Autres à préciser _____	☐
<u>Section III. SANTE</u>			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	☐
		B. Centre Médical d'Arrondissement	☐
		C. Hôpital de district	☐
		D. Hôpital régional	☐

		E. Hôpital de référence	☐
		F. Formation de santé privé	☐
		X. Autres (à préciser)	☐
S3Q01 a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		☐
S3Q01 b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	☐
		B. Coût	☐
		C. Accueil	☐
		D. Qualité des soins	☐
		E. Disponibilité du personnel	☐
		F. Disponibilité de médicaments	☐
		X. Autres à préciser :	☐
S3Q01 c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		☐
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		☐
S3Q02	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		☐

a			
S3Q02 b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		_ _ _ _
S3Q02 c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		_ _ _ _
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		_
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	_
		A. ciseaux	_
		B. Seringues	_
		C. Alcool	_
		D. Coton	_
		E. Bétadine	_
		F. Thermomètre	_
		G. tensiomètre	_
		H. Balance	_
		I. Gants	_

		X. Autres à préciser :	☐
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	☐	
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non	☐	
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	☐	
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12	☐	
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐	
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	☐	

		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	☐
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	☐
		C. Amélioration de la gestion des FOSA	
		C1. La redynamisation du COSA/COGE	☐
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	☐
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients	☐
		C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	☐
		C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	☐
		6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	☐
		D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		D1. Subvention de la COSA	☐
		D2. Le Développement de partenariats publics-privés	☐
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	☐
		X. Autres à préciser	☐

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.					
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans						
S4Q02	« Nom » fréquente -t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non					
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle					
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant					
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez	Eloignement				
		Coût				

	pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Qualité de l'éducation	☐	☐	☐	☐
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	☐	☐	☐	☐	☐
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	☐
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km					
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures					

S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐		☐
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐		☐
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐			
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	

	la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	☐	☐	☐	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	☐	☐	☐	
	B. Durée	☐	☐	☐	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	☐	☐	☐	
	D. Non reddition des comptes	☐	☐	☐	
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre	Inscription --- ----- (en FCFA)	Inscriptio n ----- (en	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- -- (en FCFA)

	ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)		FCFA)		
		APEE ----- ------(en FCFA)	APEE --- ----- -(en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)
		Autres frais -- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- -----(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)
		Total des frais exigibles ----- -----	Total des frais exigibles ----- -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles ----- ---
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible	☐	☐	☐	☐
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre				

	intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	☐	☐	☐	☐
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	☐	☐	☐	☐
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement	☐	☐	☐	☐

	B. Insuffisance de salles de classe	☐	☐	☐	☐
	C. Insuffisance d'équipements	☐	☐	☐	☐
	D. Insuffisance des écoles	☐	☐	☐	☐
	E. Manquements liés au Personnel	☐	☐	☐	☐
	E1. Assiduité,	☐	☐	☐	☐
	E2. Ponctualité	☐	☐	☐	☐
	E3. Qualité des enseignements	☐	☐	☐	☐
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	☐	☐	☐	☐
	G. Mauvais résultats	☐	☐	☐	☐
	H. Coûts élevés de la scolarité	☐	☐	☐	☐
	X. Autres à préciser	☐	☐	☐	☐
	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24a	A. Prime d'excellence aux écoles	☐	☐	☐	☐
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	☐	☐	☐	☐

	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	☐	☐	☐	☐
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Formation des enseignants	☐	☐	☐	☐
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	☐	☐	☐	☐
	X. Autres (à préciser) _____	☐	☐	☐	☐
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	☐	☐	☐	☐
	B. Prime aux bons enseignants	☐	☐	☐	☐
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	☐	☐	☐	☐
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Acquiescement des cotisations	☐	☐	☐	☐
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de	☐	☐	☐	☐

	I'APEE				
	G. Diffusion des compte-rendu de la gestion de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	H. Diffusion des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	☐	☐	☐	☐
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐

Section V. SERVICES COMMUNAUX

	S5Q01	S5Q02	S5Q03	S5Q03a	S5Q04	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ?	S5Q06
Services communaux 	Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis	Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures,	Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonna-ble 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 S5Q06 →	1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre	Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non

	 ? 1=Oui 2=Non → le service suivant		3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Si autre réponse, passer directemen t à S5Q04			6=Autres (à préciser) 	
Acte de naissance	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Légalisation des documents officiels	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Délivrance des documents d'Urbanisme	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des voiries	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐

Gestion des déchets /assainissement	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Hygiène et salubrité	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des espaces verts et de loisir	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Transport public	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Eclairage public	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des aires de jeux	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Authentification des documents	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	☐	☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ N ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	

Autres (à préciser) _____		☐	☐	☐	☐	☐	☐
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						☐
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal				☐ ☐

		C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

		H2 Suivi des tranches horaires dédiées	☐
		H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	☐
		H4 Adhésion à des groupes d'écoute	☐
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	☐
		X. Autres (à préciser) : _____	☐

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements